

ardent *est née d'un besoin*

Besoin éprouvé par des chirurgiens-dentistes, curieux et ouverts à diverses thérapies énergétiques, de partager et échanger leurs observations et leur expérience.

Besoin d'une structure, nécessaire à la préparation et l'organisation pratique de journées d'information, d'ateliers, de séminaires, en invitant des conférenciers faisant autorité dans leur domaine.

Besoin de dialoguer en favorisant la rencontre des différents partenaires professionnels de la santé (médicaux, paramédicaux, laboratoires...)

Besoin de consulter ou d'emprunter des ouvrages ou de CD enregistrés (création d'une bibliothèque et d'une vidéothèque).

Si, comme nous, vous vous posez des questions, vous cherchez d'autres voies thérapeutiques en collaboration efficace et complémentaire avec des confrères d'autres disciplines, rejoignez-nous.

CONDITIONS GENERALES

Lieu : Restaurant " La Vieille Tour "
8 rue de la Jauge
67600 Sélestat
tél. 03 88 92 15 02

Dates : samedi 17 janvier 2015

Horaires : accueil à 8 h 30
début des cours à 9 h 00 précise
fin des cours vers 17 h 30

Tarifs :

- cotisation **ARDENT** 40 € annuelle
- groupe homéopathie +10 € adhésion ANPHOS
- membre **ARDENT, ANPHOS** ou **ODENTH** 100 €
- non-membre 140 €
- conjoint, étudiants, retraités 80 €

comprenant le repas de midi, les pauses...

Renseignements :

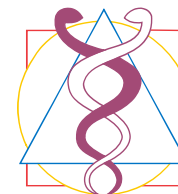
Dr Henri WEBER
18 rue Bartholdi
68400 RIEDISHEIM
Tél. 06 87 61 13 70
Mèl : henwebberri@gmail.com

Inscription :

- ✓ **Date limite de réponse : le 7 janvier 2015**
- ✓ L'inscription ne sera effective qu'à réception du paiement.
- ✓ Le chèque sera encaissé après le séminaire.
- ✓ Un reçu vous sera retourné.

IMPORTANT

En cas de désistement tardif (moins de huit jours avant le séminaire) 50% de la somme due sera retenue, sauf en cas de force majeure.



association de recherche
en odontologie
thérapeutique et énergétique
55C rue de Turckheim
68000 Colmar
Tél. 03 89 41 42 39
Fax 03 89 23 17 08
www.ardent-asso.fr

Pollution électromagnétique et santé Risques, prévention et solutions physiques



Animé par :

*Jean-Pierre SCHERRER
Conseiller en Environnement
Électromagnétique*

Le samedi 17 janvier 2015

*" La Vieille Tour "
Sélestat (67)*

PRESENTATION

La journée sera animée par :

Jean-Pierre SCHERRER

Spécialiste en mesures de la pollution électromagnétique et en solutions de protections physiques.

Gérant de Choix de Vie SARL



www.choix-de-vie.com
www.eau-bio.info
www.ondes-bio.info
info@choix-de-vie.com

Cette journée aura pour but de faire le point sur les ondes qui nous entourent, chez nous et au cabinet.

Elle traitera des ondes, des risques pour la santé, de la prévention et des solutions à apporter.

PROGRAMME

Matin : sous forme de diaporama

- L'homme électromagnétique
- Petits rappels électromagnétiques
- Effets constatés des ondes sur le terrain
- Dégradation de la santé
- Etudes
- Rayonnements naturels
- Basses fréquences : champs électriques et champs magnétiques
- Prise de terre
- Hautes fréquences
- Comment contrôler son exposition
- Comment réduire les basses fréquences
- Comment réduire les hautes fréquences
- Questions/réponses
- Conclusion

Après-midi :

Atelier pratique.

Démonstration de mesures d'ondes rencontrées dans toutes les habitations et les locaux professionnels :

- champs électriques
- champs magnétiques
- hautes fréquences

Comparaison entre les produits "grand public" et les produits blindés.

Exemples : lampes, câbles, blocs multiprises, radioréveils, téléphones sans fil, Wifi, Bluetooth, téléphones portables, etc.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pollution Electromagnétique

A retourner au **Dr Henri WEBER**
18 rue Bartholdi
68400 RIEDISHEIM

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone professionnel :

privé (facultatif) :

Profession :

Courriel :

Cachet professionnel :

Tarifs :

- cotisation **ARDENT** 40 € annuelle
- groupe homéo +10 € adhésion ANPHOS
- membre **ARDENT, ANPHOS,**
ou **ODENTH** 100 €
- non membre 140 €
- conjoint, étudiants, retraités 80 €

Total : €

comprenant les repas de midi, les pauses,...

Joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'**association ardent**.